

05 MAR. 2024

Samaray le

Mme Vignone et Adeleine
214 Chemin de la Bergerie
La plaine du Roy 83 Samaray 1^{me}
Parcelle n° 6

Monsieur le Commissaire

Monsieur le Commissaire enquêteur
suite au projet d'aménagement n° 23
(élargissement de 8 mètres) visant à créer
une liaison entre le chemin des genets et
le chemin de la Bergerie, je me permet
de vous écrire ce jour pour vous faire
part de mon vif désaccord. D'une part la
circulation que viendra apporter ce projet
sera sans nul doute un trouble à notre
tranquillité dont je profite pour ma part
depuis 49 ans.

D'autre part, notre lotissement sera ouvert
à la circulation de tous, ce qui va sans
doute entraîner une dégradation de la
route restante à nos frais, pour ce qui est
de son entretien.

Je ne m'attarderai pas sur les nuisances
certaines qu'un tel projet pourrait causer

pendant sa réalisation, mais également après
(bouts, passages, difficulté à circuler)
Pour toutes ces raisons, je renouvelle
mon désaccord

Comptant sur votre compréhension, je
vous présente, et transmet mes sincères
salutations

~~et. Vignette~~